



De LPC, sortez plus grand  
Lycée Pape Clément

**ENTRÉE EN SECONDE  
AU LYCÉE PAPE CLÉMENT  
ANNÉE SCOLAIRE 2021/2022**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que votre enfant est admis au lycée Pape Clément de Pessac, en classe de **seconde**.

L'inscription **se fait en ligne** par télé-inscription. A cette fin vous devez disposer d'un identifiant et d'un mot de passe fourni par l'établissement d'origine de votre enfant. En cas de difficulté, un ordinateur sera mis à votre disposition le jour des inscriptions (merci de vous munir de votre identifiant et mot de passe).

**1 – COMPLÉTER la fiche de renseignements verte**

**TRÈS IMPORTANT :**

- **Ne pas oublier de dater et signer la page 4**
- Dans le cas de parents séparés, la loi obligeant à envoyer les résultats scolaires aux deux responsables légaux, vous voudrez bien remplir les rubriques « responsable légal » avec le plus grand soin **sans oublier de mentionner les adresses, les mails et numéros de téléphone portable de la famille ET de l'élève**

**2 – PIÈCES À FOURNIR**

- Le certificat de radiation (exeat) de l'ancien établissement (uniquement pour les élèves des collèges hors secteur)
- Le Relevé d'Identité Bancaire RIB (obligatoire, quel que soit le régime de l'élève, pour pouvoir effectuer d'éventuels remboursements)
- **La photocopie des 3 bulletins trimestriels de l'année scolaire 2020/2021**
- La fiche infirmerie 2021-2022

**3 – RENTRÉE classes de seconde**

- **Jeudi 2 septembre 2021 de 9 h à 13 h** : La demi-pension fonctionnera ce jour. Les élèves seront libérés le vendredi 3 septembre.
- **Lundi 6 septembre 2021** : début des cours selon l'emploi du temps

**IMPORTANT : LA CONSTITUTION DES CLASSES RELEVANT DE LA RESPONSABILITÉ DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT, COMPTE TENU DES NOMBREUSES CONTRAINTES PÉDAGOGIQUES ET DE STRUCTURE, AUCUNE DEMANDE DES FAMILLES CONCERNANT LES CHANGEMENTS DE CLASSE OU LES MODIFICATIONS D'OPTION NE SERA ACCEPTÉE.**

**Ci-joint pour information :**

- La note d'information intendance
- La fiche « Maison Des Lycéens » MDL
- Le livret de la Vie Lycéenne
- Les documents concernant les Fédérations des Parents d'élèves (P.E.E.P.-F.C.P.E.)

Les manuels scolaires seront remis aux élèves par les fédérations de parents selon le calendrier que vous pourrez consulter sur les fiches FCPE et PEEP jointes.

**L'inscription définitive se faisant au Lycée (Service Vie Scolaire) du 30 juin au 6 juillet, vous voudrez bien rapporter le dossier complété avec les pièces demandées en respectant le calendrier figurant au verso de cette note. Aucun report de date ne sera possible. Tout dossier incomplet ne pourra être accepté.**

*Dans le contexte actuel du Covid-19, merci de vous munir d'un masque et de limiter votre venue à une personne par famille*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

**Le Proviseur,  
Jean-Michel MARTINEZ**

***Tournez S.V.P.***



Les inscriptions en classe de 2<sup>de</sup> se feront au Lycée – Service de la Vie Scolaire – selon le calendrier suivant :

**INSCRIPTIONS**  
en classe de **SECONDE**  
au **LYCÉE PAPE CLÉMENT**

Le calendrier ci-dessous concerne seulement les élèves du secteur ayant demandé en 1<sup>er</sup> vœu le lycée Pape Clément de Pessac ainsi que ceux admis en sections ABIBAC et DNL

*NB : les inscriptions se feront selon l'ordre alphabétique du nom de famille de l'élève pour les collèges NOES et ALOUETTE*

**MERCREDI 30 JUIN 2021**

13 h 30 - 16 h 30

Collège GERARD PHILIPPE

**JEUDI 1 JUILLET 2021**

8 h 30 - 11 h 30

Collège NOES → de A à K

13 h 30 - 16 h 30

Collège NOES → de L à Z

**VENDREDI 2 JUILLET 2021**

8 h 30 - 11 h 30

Collège ALOUETTE → de A à K

13 h 30 - 16 h 30

Collège ALOUETTE → de L à Z

**LUNDI 5 JUILLET 2021**

8 h 30 - 11 h 30

Collège FRANÇOIS MITTERRAND

13 h 30 - 16 h 30

Collège CANTELANDE

**MARDI 6 JUILLET 2021**

8 h 30 - 11 h 30

Elèves venant de collèges hors secteur ou hors académie

13 h 30 - 16 h 30

Collège JEANNE D'ARC  
Élèves admis en section Franco-Allemande (ABIBAC)